Honneur et gloire au brave mulet valaisan

Autor(en): **Burlet, Gil**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848918

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Honneur et gloire

au brave mulet valaisan

En 1962, dans le « Sillon Romand » et le « Courrier des bêtes, le Dr Roger Benoit, Directeur des abattoirs de Lausanne, Professeur à l'Université de cette ville et Président d'honneur de la Société vaudoise pour la protection des animaux, proposait d'élever un monument au mulet, en Valais.

Cette idée, certains l'ont accueillie avec scepticisme, voire même avec ironie. D'autres ont parlé d'utopie, d'une ânerie, d'une « erreur monumentale ».

Pourtant, pourquoi n'aurait-on pas immortalisé ce fidèle serviteur du paysan, du vigneron et surtout du montagnard, ce vieil ami de tous les jours en passe de devenir un animal anachronique ?

L'idée du Dr Benoit, si originale et si amusante qu'elle parût de prime abord, germa en Valais. Encouragé par nombre de personnalités de divers milieux, le Dr René Cappi, vétérinaire cantonal, accepta la présidence d'un comité qui se mit aussitôt à la tâche.

La réalisation du monument fut confiée au sculpteur Edouard-Marcel Sandoz, animalier de grand talent qui a le mérite de donner à ses œuvres le naturel et la ressemblance.

Deux ans à peine ont suffi à doter la ville de Sion — qui est un véritable musée en plein air — d'une nouvelle curiosité devant rappeler le souvenir d'un quadrupède ayant rendu d'inestimables services au cours des siècles.

Comme emplacement, on a choisi le carrefour des routes de l'Hôpital cantonal et de Savièse, endroit où ont passé des centaines, des milliers de mulets.

L'inauguration a eu lieu le 24 septembre 1966, en présence d'une foule nombreuse accourue d'un peu partout.

SYMBOLE DU PASSE VALAISAN

Au nom du comité d'action, le Dr René Cappi, président, remit officiellement le monument aux autorités communales de Sion, en rappelant que le mulet reste vraiment l'une des images les plus fidèles du passé valaisan.

De siècle en siècle, il a rendu d'innombrables et d'inestimables services. Mais, aujourd'hui les conditions de vie ont changé et l'on craint bien que le mulet ne soit bientôt plus qu'un souvenir, un souvenir qui, à son tour, s'estompera peut-être.

M. Cappi et ses collaborateurs savaient que la réalisation de l'œuvre n'irait pas sans heurts. Mais on triompha de toutes les difficultés. Car grand fut le désir de ne pas laisser disparaître un témoin du passé sans qu'il en reste quelque chose de durable.

A titres divers, en Valais, on conserve un réel attachement au mulet et même une profonde reconnaissance :

— l'agriculture pour l'aide précieuse et constante assurée durant les durs travaux des champs, du vignoble et de la montagne ;

— le militaire qui a fait campagne avec lui pour les charges qu'il amenait jusqu'au plus profond des vallées et en des endroits escarpés ;

— le touriste auquel il a servi comme bête de selle et pour le transport des bagages ;

— chacun pour sa sympathique silhouette s'encadrant si bien dans les sentiers valaisans, en donnant vie et attrait au paysage ;

— chacun, enfin, pour les particularités de son caractère. L'anecdote fleurit sur le passage de « la mule à nous », qui aime le bonnet de police des convoyeurs, mais qui se méfie des casquettes galonnées. Le mulet n'est pourtant pas antimilitariste ni objecteur de conscience.

Hélas, il est aujourd'hui victime de la mécanisation et de la motorisation. Un peu partout, la jeep et même l'hélicoptère le remplacent. Son règne touche à sa fin. Il devient un quadrupède archaïque ne pouvant plus suivre le rythme des méthodes modernes.

Cependant, pour la génération descendante, il ne représente pas seulement une image folklorique, mais aussi les idées de labeur, de collaboration, de fidélité et d'endurance.

Que les jeunes comprennent bien nos intentions et tout ce que nous respectons. Qu'ils acceptent avec empressement la présence de cet animal familier au sein de notre capitale valaisanne.

Si l'évolution présente l'oblige à prendre sa retraite et peut-être même à disparaître, le mulet mérite que son souvenir soit perpétué.

M. Sandoz a saisi la véritable signification de ce que désiraient les promoteurs du monument et c'est un témoignage de gratitude que M. Cappi lui rend en mettant le point final à sa vibrante allocution.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte par les paroles de M. Emile Imesch, président de la ville de Sion, celle-ci a adopté avec un réel enthousiasme ce monument qui ajoute encore au pittoresque de la cité.

De son côté, M. Schnyder, ancien Conseiller d'Etat, qui était entouré de MM. Marius Lampert et W. Loretan, Conseillers d'Etat, releva le rôle important du mulet à l'armée et émit quelques craintes quant à son abandon en montagne. Lors de récentes manœuvres, on a remarqué que si les mulets avaient été utilisés au lieu d'être mis à l'écart, le rendement eût été plus efficace.

LE MULET ? UN VRAI PHILOSOPHE

C'est la conclusion se dégageant de la brillante allocution prononcée par le Dr Roger Benoit qui, ainsi que nous le disons plus haut, est à l'origine du monument.

Tout d'abord, M. Benoit remercie ses amis, M. Marius Lampert, Conseiller d'Etat, et M. René Cappi, vétérinaire cantonal, dont la compréhension a permis de concrétiser son idée.

Puis, non sans humour, il dévoile les secrets de l'arbre généalogique du mulet, « sujet issu d'un mariage de rencontre en marge de la bonne société ». N'est-il pas le fruit d'une mésalliance entre une noble jument et un baudet qui, un beau soir de printemps, se sont aimés quelque part sur un sentier fleuri ?

C'est une charmante idylle qui a dû se passer il y a fort longtemps, puisque l'on parle du mulet dans la plus haute Antiquité. Cet animal est cité dans l'Ancien Testament. Au Moyen Age, il fut la monture des médecins, des magistrats, des dignitaires de l'Eglise.

En Valais, le mulet fut sans doute introduit par les Romains, voici 2000 ans. Ainsi, il a traversé les siècles, toujours prêt à servir, à se rendre utile.

Passant en revue les caractéristiques de ce brave serviteur, le Dr Benoit relève qu'il est doué de qualités spéciales que ni l'âne, ni le cheval ne possèdent. Sa carrière est plus précoce et plus longue que celle de la plus noble conquête de l'homme.

Il a toutes les qualités du pauvre diable ; il se nourrit modestement des herbages les plus simples ; mais il ne boit que de l'eau limpide.

Beaucoup de volonté et d'endurance, un sens de l'orientation affiné — il retrouve sa demeure par n'importe quel temps et à n'importe quelle heure —, très intuitif et faisant preuve de prudence et de sang-froid, il se ménage, dose son effort et ne s'aventure pas sur un sol peu sûr.

Sa maigreur apparente n'est pas réelle, car il réserve sa graisse pour l'intérieur et non l'extérieur.

Il a parfois des accès de mauvaise humeur et devient alors plus méchant que le cheval, surtout quand on le brutalise. Que l'on songe à la fameuse mule du pape, d'Avignon, qui se vengea après sept ans !

En résumé, c'est un véritable philosophe qui a su s'adapter aux exigences de l'homme.

L'ŒUVRE D'UN MAGICIEN

En brossant un vivant tableau du mulet valaisan, M. Benoit se devait de citer à l'honneur celui qui, avec tant de talent et même d'amour, vient de le ressusciter dans le bronze.

Au risque de froisser la modestie de M. Edouard-Marcel Sandoz, à qui 85 printemps n'ont rien enlevé de sa verdeur et de son enthousiasme, le Dr Benoit releva combien cet artiste a su, par sa patience, son travail acharné et son complet désintéressement, doter le Valais d'une œuvre remarquable.

Les pierres de ce canton, de celles de Zermatt au marbre de Saillon qui lui ont donné si souvent la matière première pour bon nombre de ses œuvres d'art, lui sont familières. M. Sandoz est un magicien qui donne lumière, vie et éclat à tout ce qui passe dans ses mains.

Dans ce monument, à la fois curieux et naturel, le sculpteur a su associer à la peine du mulet celle de la famille paysanne et surtout montagnarde du Valais.

M. Sandoz eut l'occasion de s'exprimer. Il le fit avec cette simplicité qui le caractérise et aussi avec cet amour habitant le cœur d'un artiste.

En cette belle journée, il fut heureux de pouvoir assister à « la mise en place de son enfant », de ce mulet sur lequel il fut transporté, à l'âge de cinq ans, à côté d'un sac de pommes de terre.

Grand ami du Valais, il a appris à aimer ce pays que les mobilisations de 1914-1918 lui permirent de découvrir encore mieux.

Le mulet, dit-il, cela ne se conduit pas par le mors, mais par la voix. Il comprend le français ou l'allemand, selon son origine. Ainsi, durant la première guerre mondiale, quelques mulets du Valais roman, stationnés au Gothard, durent être rapatriés parce que ne donnant pas suite aux ordres de leurs conducteurs alémaniques.

Au monument qui venait d'être inauguré, on se devait d'opposer un mulet vivant. Conduit avec fierté par M. Basile Gobelet, de Savièse, il transportait une charmante jeune fille costumée et deux « barraux » d'un fendant qui fit les délices des participants à cette manifestation.

Que de joyeux propos, que de contacts amicaux, que de rapprochements en ces instants placés sous l'emblème des « Treize étoiles ».

Valais, beau Valais, on a reconnu là ta sympathie et ta générosité ! Ce fut encore le cas l'heure suivante en une profondeur vineuse officielle. Puis encore plus tard, au moment où Valère et Tourbillon se donnaient l'accolade dans la nuit, moment où chacun reconnaissait que le mulet valaisan n'a pas encore complètement disparu.

Texte et photos : Gil BURLET,
parus dans le
« *Sillon Romand* ».

Calendrier des manifestations Suisses à Paris

Le 27 février, à 21 heures, à la Maison suisse de la Cité universitaire, 7 k, boulevard Jourdan, M. Franck Jotterand dirigera un débat sur : « La Suisse des cultures » (s'assurer en téléphonant à GOB. 92.36 que ce débat n'est pas renvoyé à plus tard).

Le 3 mars, à 21 heures, à la Maison suisse de la Cité universitaire, échange d'idées sur le livre de M. Luc Boltanski, « Le Bonheur suisse » (Editions de Minuit) ; cet échange d'idées sera animé, en présence de l'auteur, par M. Frédéric Dubois, attaché à l'Ambassade.